




RAPPORT
Evaluation Rapide de Protection de Djenné (Village de Sare-Hére et Dankoussa)

 <p>Latitude : N 13 ° 54' 17,19432'' Longitude : O 4 ° 33' 48,99312'' Altitude : 280,98m Précision : 96m</p>	Dernière mise à jour	30/04/2021
	Dates de l'ERP	23 au 25/04/2021
	Localités affectées	<p>Site de Djenne Région de : Mopti Cercle de : Mopti Commune de : Soye, Village de : Sare-Hére, Néou, Megou, et Laanawoye</p> <p>Site de Sofara/Diaba-Peulh Région de : Mopti Cercle de : Djenné Commune de : Fakala Village de : Dankoussa, Moupan, Saré-Hére.</p>
Populations affectées	<p>Lors de cette évaluation rapide de protection, l'équipe a pu observer la présence des personnes déplacées de plusieurs villages sur les sites de déplacement à Djenné, Sofara et Diaba-Peulh. Il faut noter que pour des raisons de sécurité et d'accès des équipes à tous les sites cités dans l'alerte, l'évaluation a seulement concerné les déplacés de Sare-Hére à Djenne et ceux Dankoussa à Sofara et Diaba-Peulh. Par contre, les villages de Moupan, Gnirigara, Nantinorén, Manga Peulh, Marebougou, Mégou, Méou, Natino, Koroboro ; Siman-Bambara, Koyena ; Gagnan-Koïna, Siman-Togo et Djombougou n'ont pu être visités.</p> <p>Selon les informations recueillies lors des échanges avec les participants des groupes de discussions et les informateurs clés du village de Sare-Hére, les PDI de Sare-Hére sur le site d'accueil de Djenné sont estimées à 193 personnes dont 43 hommes, 42 femmes et 108 enfants dont 53 garçons et 55 filles.</p> <p>Sur le site d'accueil de Sofara et Diaba-Peulh, les participants des groupes de discussions et les informateurs clés ont estimé les PDI de Dankoussa à 336 personnes dont 71 hommes et 131 femmes et 134 enfants dont 65 garçons et 69 filles.</p>	

	<p>Déclencheur de l'ERP</p>	<p>Suite à une alerte partagée par le partenaire RRM DCA chargé de la veille humanitaire dans le cercle de Djenne faisant cas d'un mouvement de population à la suite d'une série d'attaques et d'affrontements dans la commune de Soye cercle de Mopti et celles de Femaye et Fakala dans le cercle de Djenne. La situation de ces mouvements de population est estimée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 179 ménages composés de 896 personnes venant de Moupan, Dankoussa, Saré-Hére et Gnirigara dans la commune de Fakala vers les villages de Sofara et Diaba-Peulh), - 136 ménages composés de 678 personnes en provenance de Nantinorén, Manga Peulh dans la commune de Kewa vers Kouakourou et Manga), - 40 ménages composés de 200 personnes de la localité de Marebougou et Moupan dans la commune de Djenne vers Djenne ville, - 560 ménages composés de 2 800 personnes en provenance de Sare-Hére, Mégou, Nantinorén dans la commune de Femaye vers le village de Taga ; - 270 ménages composés de 1 350 personnes venant de Méou et Natino se sont dirigés vers les villages de Koroboro ; Siman-Bambara, Koyena ; Gagnan-Koïna, Siman-Togo et Djombougou. <p>Des informations reçues pendant l'évaluation, il ressort que l'élément déclencheur des violences a été l'explosion d'un engin explosif improvisé (EEI), le 10 avril 2021, qui aurait été déterrée et manipulée par les chasseurs. L'explosion a causé la mort de quatre chasseurs sur leur route retour après des pourparlers avec un autre groupe armé rival qui avait exécuté deux personnes supposées appartenir au groupe armé des chasseurs.</p> <p>Après triangulation et confirmation de l'alerte à la date du 18 avril 2021 à travers plusieurs sources telles que le service local du développement social et de l'économie solidaire, les autorités administratives et locales, l'équipe protection NRC s'est déployée dans les villages d'accueil de Djenné, Sofara et Diaba Peulh pour procéder à une évaluation rapide de protection.</p>
--	------------------------------------	--

	<p>Méthodologie</p>	<p>La méthodologie utilisée était basée sur les observations directes, les groupes de discussions et les entretiens avec les informateurs clés. Au total il y a eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 groupes de discussion avec les hommes de 20 à 40 ans, - 03 groupes de discussion avec les hommes de 40 ans et plus, - 02 groupes de discussion avec les femmes de 20 à 40 ans, - 02 groupes de discussion avec les femmes de 40 ans et plus, - 02 interviews avec les informateurs clés âgés de 20 à 40 ans, - 02 interviews avec informatrices clés âgées de 25 à 40 ans
--	----------------------------	--

		L'équipe n'a pu réaliser de groupes de discussion avec les adolescents car ils étaient soit partis en exode soit associés aux groupes armés.				
	Résumé des problèmes rapportés	Assassinats, agressions physiques ; enlèvements des personnes ; Adolescents associés aux groupes armés (Garçons)	Vols des bétails et biens matériels, incendie des maisons et des greniers de vivres	Incendie/perte des documentations civiles (Carte Nationale d'identité, Acte de Naissance).	Déplacements forcés des personnes et restriction de mouvements	Détresse psychologique et émotionnelle généralisée
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</p> <p>Les accords de paix signés entre les communautés du cercle de Djenné avaient permis de parvenir à un climat de cohabitation pacifique, depuis 2014, contrairement aux autres cercles de la région de Mopti. Ces accords qui étaient considérés depuis lors comme un symbole d'espoir et un exemple pour les autres cercles de la région de Mopti ont été entachés avec des petites mésententes entre les membres d'une même communauté à cause de leurs affinités avec les deux groupes armés contrôlant la zone. Ces deux groupes sont présents dans le cercle de Djenné de façon territoriale.</p> <p>En effet, le groupe d'auto-défense Dozo contrôle la partie Sud-Ouest notamment : Djenné, Sénossa, Dandougou-Fakala, Taga, Femaye et quelques villages Bambara situés entre Mopti et Djenné. Quant à l'autre groupe armé non identifié, ils évoluent sur la bande Nord –Est dans la partie inondée du cercle notamment dans les localités de : Noumou-Bozo, Koa, Toguel-Mourrhary. Les communautés vivant dans cette partie sont forcées de respecter les principes imposés par ces groupes armés non identifiés. Les groupes d'auto-défense considèrent cette situation comme une menace pour leurs communautés. Ainsi, les communautés se trouvent entre les deux groupes avec des exigences et des tendances différentes.</p> <p>La situation rendue difficile a contraint les communautés à abandonner leurs villages et leurs biens pour sauver leurs vies et plonger le cercle de Djenné dans un climat de violence avec des attaques de villages, des enlèvements, des assassinats, la destruction des biens, les vols de bétails et les déplacements forcés des communautés vers d'autres localités.</p> <p>PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :</p> <p>La commune urbaine de Djenné est composée de onze villages notamment Djenné, Wélingara, Gomnikouboye, Syn, Niala, Souala, Kamaragan, Yentela, Bale-seina, Diabolo et Kera. Elle est limitée au</p>				

	<p>nord par la commune de Ouro-Ali et Dérary, au sud par la commune de Dandougou, à l'est par la commune de Fakala et Madiama, et à l'ouest par les communes de Pondori et Ouro-Ali.</p> <p>Avec une population d'environ 36 200 habitants dont 17 882 femmes et 18 318 hommes répartis dans 6 421 ménages selon le RGPH (recensement général de la population et de l'habitat) 2009. Les communautés vivant dans la localité sont les Bozos, les peulhs, les Marakas, les Bobos et les Sonrhais. Cette diversité démographique donne naissance à une communauté multiculturelle avec des savoirs faire dans plusieurs domaines ; ce qui donne une grande renommée à cette localité sur le plan national voire international.</p> <p>L'économie de Djenné est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce et le tourisme qui ne fonctionne plus à cause de l'insécurité. Le cercle est connu pour ses grandes potentialités de pêche et d'élevage avec d'énormes espaces de pâturages et des bourgoutières pour les animaux en transhumance vers les zones du Sahel. Au niveau scolaire, la localité dispose de 12 écoles de premier cycle, 04 de second cycle avec 01 lycée public, 53 écoles coraniques (l'école coranique est non formelle et est- tenue par un seul maître dont l'enseignement est basé sur la lecture et la maîtrise du courant), 03 médersas publiques (les medersas sont réglementés par les textes du ministère de l'éducation national et avec les mêmes matières qu'à l'école juste que les enseignements sont faits en arabe) et 01 centre de formation professionnel.</p> <p>Sur le plan sanitaire, il existe 02 centres de santé communautaire (Cscm), 01 centre de santé de référence (Csref), 03 pharmacies et 04 cases de santé. Les infrastructures hydrauliques sont 01 château d'eau et 06 forages.</p> <p>Le site de Diaba –Peulhs est situé au bord de la route nationale 16 (RN16), avant d'arriver au carrefour de Sofara en venant de Sévaré. Ce site a été créé par un ressortissant de Diaba-Peulhs en l'an 2000 pour accueillir les déplacés en cas d'attaque. Il y a sur le site 200 maisons et 03 blocs de latrines. L'adduction d'eau sommaire du village sert le site avec un robinet au débit très faible. Quant aux déplacés qui sont à Sofara ville, ils sont logés dans des familles d'accueil et des maisons inachevées.</p> <p>ACTION EN COURS :</p> <p>Les actions en cours pour les communautés nouvellement déplacées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place par la mairie d'un comité de suivi et d'orientation des acteurs vers les déplacés au niveau de Djenné ; - Prise en charge médicale des enfants malnutris et la démonstration de la préparation de la bouille améliorée sur les sites de Djenné, Diaba-Peulh et Sofara par l'ONG COOPI ;
--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge médicale des parents par l'association Soufayi Goubo (ASG) de Djenné ; - Evaluation multisectorielle des déplacés par le programme RRM de NRC ; - Mise en place d'un Espace Ami Enfants (EAE) sur le site de Diaba-Peulh par COOPI ; - Evaluation et identification des cas de protection en santé mentale chez les enfants par Save the Children ; - Assistance en vivres, nattes, huile pour les déplacés par Save the Children à Djenné, Sofara et à Diaba-Peulh ; - Activités de soutien psychosocial pour les femmes et les enfants sur le site de Diaba-Peulh par UNFPA ; - Visite de terrain de PAM, OCHA, UNICEF, Word –Vision et UNHCR. <p>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :</p> <p>A l'issu de l'ERP, les recommandations principales sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'identification des cas de protection individuels chez les enfants et les femmes - Mener des activités de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) - Faciliter l'obtention des documents d'Etat civils perdus ou détruits pendant les violences - Renforcer l'assistance alimentaire aux PDIs - Créer un site d'accueil plus spacieux pour les déplacés de Djenne qui sont au niveau de la maison de jeunes afin de préserver leur dignité et intimité familiale - Assister les ménages déplacés en abris et en NFI - Renforcer les capacités d'accès l'eau en réalisant des points d'eaux sur les sites d'accueil - Continuer la prise en charge médicale des PDIs - Appuyer la réhabilitation des maisons incendiées pour faciliter le retour des déplacés - Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19 et le respect des gestes barrières en mettant à la disposition de la communauté des kits d'hygiène. 				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
<p>Sécurité, déplacement et protection générale</p>		<p>L'attaque du village de Saré-Héré a occasionné le déplacement de sa population vers le village de Djenné. A noter que cette communauté vivait dans la terreur imposée par des hommes armés non-identifiés à cause de l'application de la charia sur la communauté. Les pratiques imposées sont, entre autres, le port obligatoire du voile intégral pour les femmes, le non-regroupement lors des événements sociaux, la privation de la musique sous peine d'être fouetté. Face à cette pression exercée par ces groupes armés, certains jeunes ont préféré adhérer à ces groupes.</p> <p>Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, les groupes armés ont tué 02 chasseurs et ensuite attaqué le village de Saré-Héré car ils les accusent de partager les idéaux des groupes d'auto-défense. Le bilan de l'attaque est le suivant : 10 personnes assassinées, 01 femme âgée de 65 ans battue à mort, 01 femme de 55 ans blessée par balle, 01 femme ayant fait une fausse couche pendant le déplacement et 10 personnes enlevées (tous des hommes entre 35 et 55 ans) pour le moment aucune rançon n'a été réclamée et même les raisons de ces enlèvements ne sont pas connues.</p> <p>Les participants des groupes de discussions estiment que 60 maisons et 100 greniers ont été brûlés ; 300 bœufs et 650 petits ruminants ont été emportés. A la suite de cela, la communauté de Saré-Héré a décidé de quitter leur village pour Néou à 01 km de Saré-Héré vers le petit soir. Les hommes armés ont également fait irruption dans ce dernier village. A la suite de cette dernière attaque, la communauté de Saré-Héré et celle de Néou se sont dirigées vers le village de Marebouyou puis enfin vers Djenné à 45 kilomètres avec 03 charrettes qui portaient les femmes, les enfants et les personnes âgées.</p> <p>A Djenné sur le site d'accueil, les PDI disent se sentir en sécurité à cause de la présence des forces armées.</p> <p>Ils ne pas avoir l'intention de retourner chez tant que des véritables accords de paix ne soient signés garantissant leur sécurité. Ils souhaitent avoir un site pour s'installer de façon</p>	<p>Aux autorités administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la présence des polices dans la zone de départ des déplacés. - Octroyer un site des déplacés permettant aux PDI de s'installer à long terme. <p>Aux acteurs humanitaire RRM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les ménages en vivre et NFI <p>Aux acteurs de prise en charge psychosociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - -Faire des activités de prise en charge psychosociales pour les personnes qui ont perdu des parents afin de les aider à surmonter leurs douleurs et pouvoir faire leurs deuil. <p>Aux acteurs humanitaires du groupe de documentation civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des activités de sensibilisation et d'assistance en documentation civile.

		<p>plus durable.</p> <p>Ils expriment aussi profondément le regret de n'avoir pas pu enterrer leurs morts avant de quitter leur localité de départ.</p> <p>En ce qui concerne, les personnes déplacées de Sofara (chef-lieu de la commune de Fakala) et du site de Diaba-Peulh, la majorité des déplacés sont du village de Dankoussa. Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés, ils n'ont pas été attaqués mais plutôt forcés à quitter Dankoussa. En effet, le 15 avril 2021, aux environs de 14 heures, des hommes armés non-identifiés sont arrivés en véhicule et sur plusieurs motos les sommant de quitter le village avant 16 heures. A Noter que le village de Dankoussa vivait la même réalité que celui de Sare-Héré en termes d'application de la charia.</p> <p>Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, la plupart des déplacés de Sare-Héré ont perdu leurs documents d'état civil.</p>	
<p>Cohésion sociale</p>		<p>Selon les informations récoltées auprès des PDI de Sara Héré, leurs relations avec les populations de Djenné sont bonnes. La communauté d'accueil s'est organisée pour leur donner à manger et aussi un endroit où s'installer pour dormir pour le moment.</p> <p>En revanche, les PDI de Sara Héré signalent que sur le site de départ le tissu social était fragilisé par les mésententes du fait que certains adhéraient aux idéaux des groupes armés non identifiés et d'autres à ceux des groupes d'auto-défense (Dozo).</p> <p>A noter que les populations affiliées aux deux groupes se sont toutes déplacées à Djenné et Sofara mais se sont installées dans des quartiers différents à cause de leurs mésententes.</p> <p>En ce qui concerne les déplacés de Sofara, ils sont dans des familles d'accueil et affirment se sentir bien accueillis par la communauté hôte.</p> <p>A Diaba-Peulh, ces PDI vivent sur le site des déplacés et n'ont remonté aucun problème la communauté de Diaba-Peulh.</p>	<p>Aux acteurs du groupe de travail cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des activités de médiation entre les déplacés de la communauté de Saré-Héré.

<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Il est ressorti des groupes de discussions et des entretiens avec que les enfants se sentent en sécurité sur les sites d'accueil. A signaler que les PDI ont remonté que certains enfants font des cauchemars tandis que d'autres font de l'insomnie. Ces signes pourraient présager des alertes de détresse psychologique. Il y a aussi des enfants qui toussent beaucoup à cause de rhumes. Sur le site départ, les adolescents âgés de 15 à 18 ans étaient sollicités à rejoindre les groupes armés non identifiés.</p> <p>Pour échapper à l'enrôlement dans les groupes armés, la plupart sont partis en exode. Les parents affirment que les enfants ne vont revenir que quand la situation sera calme et stable. A noter que les parents savent où se trouvent leurs enfants et ont de leurs nouvelles de temps en temps. Les enfants de Saré-Hére sont estimés à 108 enfants dont 53 garçons et 55 filles.</p> <p>Il n'y avait pas d'école dans le village de Sare-Hére, les enfants fréquentaient l'école de Néou mais cette dernière n'est plus fonctionnelle depuis 05 à 06 ans. Ils fréquentaient l'école coranique.</p> <p>Les enfants sur le site Sofara et Diaba-Peulh, ont commencé à manifester des signes de fatigue du déplacement. Ils sont estimés à 131 enfants soit 70 garçons 94 filles. Sur le site de départ de Dankoussa, il n'y avait pas d'école ni de centre de santé, mais les enfants fréquentaient l'école de Néou et le centre de santé était à Néou. Chez les enfants de Dankoussa aucun signe de détresse psychologique n'a été remonté.</p>	<p>Aux acteurs de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire la prise en charge médicale des enfants qui toussent, - Faire une prise en charge psychosociale pour les enfants de Sara Hère, Sofara et Diaba-Peulh et aussi ceux qui commencent à souffrir de fatigue du déplacement. - Mettre en place un centre d'apprentissage temporaire (CAT), - Créer un Espace Amis d'Enfance (EAE), - Assister les enfants en kits vestimentaires
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Selon les informations recueillies lors de l'évaluation, à Djenné, 01 femme a été tabassée à mort par des hommes armés. Une autre a fait une fausse couche lors du déplacement et a aussi perdu son mari lors de l'attaque. Certaines étaient victimes de violence émotionnelle. Les femmes étaient obligées de porter le voile intégral contre leur gré et de ne pas écouter de la musique. En plus, la communauté de Sare-Hére pratiquait le mariage précoce ce qui démontre la présence de 07 mères adolescentes sur le site. Elles n'ont aucune connaissance des structures de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.</p>	<p>Aux acteurs de VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire la prise en charge des cas de VBG - Faire des activités de sensibilisation sur la prévention des VBG. <p>Aux acteurs VBG et de protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des activités conjointes pour répondre aux besoins spécifiques des mères adolescentes et les filles victimes de mariages précoces

		A Sofara et sur le site de Diaba-Peulh, aucun cas de violence basé sur le genre n'a été rapporté par les participants des groupes de discussions et des informateurs clés.	
Personnes à besoins spécifiques		<p>Lors des échanges avec les informateurs clés et des groupes de discussions, Les personnes à besoins spécifiques recensées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 03 personnes vivant avec un handicap visuel (01 homme âgé de 62 ans, 02 femmes (âgées de 60 ans à 54 ans), - 01 homme vivant avec un handicap visuel et auditif âgé de 65 ans, - 01 homme souffrant de trouble mental âgé de 26 ans, - 01 femme vivant avec un handicap visuel et sourd muet âgée de 70 ans, - 09 femmes enceintes sans soutien et une femme ayant fait une fausse couche lors du déplacement, - 01 femme vivant avec un handicap visuel âgée de 53 ans, - 02 filles vivant avec un handicap physique âgées de 18 à 20 ans 	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les personnes à besoins spécifiques vivres, CASH et NFI. - Continuer la prise en charge médicale des cas de maladies, en appuyant l'accès des PBS à des soins leur permettant de mieux participer à la vie de la communauté (soins oculaires, auriculaires, mentaux, etc.) - Accès au contrôle médical pour les femmes enceintes et pour la femme ayant souffert d'une fausse couche
Lutte anti-mine		<p>Selon les informations collectées lors des groupes de discussions, les déplacés n'ont pas vu d'engins explosifs improvisés sur les sites d'accueil et environnants. Par contre, dans la zone de départ, il y a eu beaucoup d'EEI dont certains ont fait des victimes dont les quatre chasseurs tués à la suite de l'explosion d'un EEI. Ils existeraient encore des EEI dans la zone selon eux. Ils signalent que les personnes les plus exposées à ces engins sont les femmes et les enfants qui partent chercher de l'eau, ou accompagner les animaux. Les participants des groupes de discussions et les informateurs des deux sites affirment ne pas avoir reçu des sensibilisations sur l'éducation aux risques des engins explosifs improvisés (EEI) et les restes explosifs de guerre (REG).</p>	<p>Aux acteurs de lutte anti-mine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des activités d'éducatives aux risques des engins explosifs Improvisés (EEI) sur les sites d'accueils. - Faire des activités de déminage dans la zone de départ
Ressenti psychologique		<p>Il ressort des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés que les communautés vivaient depuis un bout de temps sous la pression des groupes des hommes car ils leur imposent l'application de la charia souvent de manière agressive créant ainsi une psychose généralisée. Ces attaques, les intimidations, les déplacements forcés jouent négativement</p>	<p>Aux acteurs humanitaires de prise en charge psychosociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une prise en charge collective et individuelle des personnes en détresse psychologique.

		<p>sur l'état d'esprit des communautés. Certains manifestent des signes de détresses tel que les cauchemars, le manque d'appétit et de sommeil.</p> <p>Les PDI disent se sentir en sécurité dans les localités d'accueil car ils les considèrent comme des zones sécurisées.</p>	
<p>Terre, logement, propriété (LTP)</p>		<p>Au moment de l'évaluation, les déplacés n'ont pas fait cas de problème d'accès à la terre car ils viennent à peine d'arriver. Par contre, les autorités communales de Djenné, affirment en train de chercher un espace pour loger les déplacés de Saré-Hére qui sont logés à la maison de jeunes de Djenné. Ces déplacés ne souhaitent pas retourner chez eux pour le moment tant qu'il n'y a pas des accords durables de paix. Il faut noter que sur le site de départ, les déplacés n'avaient pas de documents de propriété pour leurs terres car l'attribution se faisait de façon traditionnelle. Selon les déplacés il n'y aura pas de problème d'accès à leurs terres à leurs retours car chacun connaît sa terre car ce sont souvent des terres attribuées depuis des générations.</p> <p>Pour ceux de Sofara, ils sont dans les familles d'accueils dans des conditions d'habitation très difficiles. Les PDI de Diaba-Peulh sont sur le site des déplacés. Ils affirment ne pas avoir des problèmes de documentation civil car le village Dankoussa n'a pas été attaqué.</p>	
<p>Accès aux services de base</p>		<p>Il est ressorti des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés que les services sociaux de base sont accessibles et disponibles pour les déplacés à Djenné et à Sofara. Sur le site de départ (Sare-Hére) il n'y avait pas d'école, c'est l'école de Néou que les enfants fréquentaient à environ à 2 km de Sare-Hére mais l'école n'était pas fonctionnelle à cause de l'insécurité. Le centre de santé se trouve également à Néou. Le village de Sare-Hère possède 04 puits à grand diamètre, 01 PMH, 11 latrines. Les communautés fréquentaient la foire hebdomadaire de Sofara. En ce qui concerne les PDI de Dankoussa à Sofara, il n'a jamais eu d'école dans leur village, les enfants fréquentaient l'école coranique. Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, le village de Dankoussa a des énormes problèmes d'eau car les eaux souterraines sont de mauvaise qu'ils consommaient étaient de mauvaise qualité malgré l'existence de plusieurs puits à grand</p>	<p>Aux acteurs Wash/Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène. - Réaliser des latrines désagrégées par sexe pour les PDI sur les sites d'accueils. - Distribuer des torches solaires pour permettre aux femmes et aux filles de se rendre, sans crainte, aux latrines durant la nuit.

		<p>diamètre. Il existe environ (15) latrines dans le village de Dankoussa. A Sofara ils ont accès aux services sociaux de base et aux latrines malgré le nombre élevé de personnes qui utilisent ces latrines dans les familles d'accueil. Ces latrines sont proches et facilement accessibles sauf la nuit où elles en sont souvent pas éclairées car il n'y a pas d'électricité.</p>	
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>Pour le cercle de Djenne, la date du 25 avril 2021, le nombre de cas positifs est de 17 et 0 décès. Lors des groupes de discussions, les participants ont affirmé connaître les mesures barrières sur la COVID-19 à travers la radio et la télévision notamment : le lavage des mains au savon, la distanciation sociale, le port des masques, utilisation du gel hydro-alcoolique. Par contre, l'équipe a observé que les gestes barrières ne sont pas respectés. La prise de température ou le lavage de mains au savon est exigé au centre de santé de Djenné. Sur les sites d'accueil les PDI vivent en promiscuité et les gestes barrières ne sont pas respectés.</p>	<p>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des séances de sensibilisations sur le respect des gestes barrières de la Covid-19. - Doter les sites de déplacement de kits COVID.
<p>Autre</p>		<p>Les PDIs de Sare-Hére ont exprimé leur besoin en abris car ils occupent un espace public (maison de jeunes de Djenne). Ces conditions d'hébergement sont très difficiles pour les PDI car ils vivent tous ensemble sans distinction. Les personnes déplacées, ont décidé de rester à Djenné jusqu'au retour d'un climat de paix dans leur localité de départ. Les PDIs ont aussi formulé leurs besoins en vivres et NFIs. Certains déplacés envisagent de chercher du travail à Djenné ou d'aller en exode notamment les filles pour aller faire des travaux domestiques en ville. Les déplacés de Diaba-Peulh ont exprimé des besoins en latrines et en eau ou ajouter un autre point d'eau secondaire à celui déjà existant à Diaba-Peulh.</p>	<p>Aux acteurs humanitaires et aux autorités administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les PDIs en vivres, cash, NFIs. - Accompagner les autorités communales de Djenné dans la mise en place d'un site officiel pour les déplacés. - Appuyer les PDIs en AGR. - Réaliser un point d'eau secondaire sur le site de Diaba-Peulh. - Adopter des mesures d'accompagnement pour les jeunes filles qui sont parties travailler en ville afin de minimiser les risques de VBG pour elles.